The background of the cover is a blurred image of a golden wheat field. In the foreground, there is a large field of green alfalfa with several round hay bales scattered across it. In the bottom right corner, the word 'Québec' is written in white, followed by the provincial flag of Quebec, which consists of a white cross on a red background with four white fleur-de-lis in the quadrants.

Profil de la production agricole de la Côte-Nord



Québec 

PROFIL DE LA PRODUCTION AGRICOLE DE LA CÔTE-NORD

Préparé par

**la Direction régionale du Saguenay-
Lac-Saint-Jean-Côte-Nord
du ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec**

**Réalisation : Équipe « Développement de l'agroalimentaire »
Raynald Lapointe, agronome
Jean Tremblay, géographe
Martin Cloutier, technicien**

Mise en pages : Odile Villeneuve

**Photos MAPAQ: Micheline Tardif, Étienne Boucher, Éric
Labonté, Marc Lajoie
Photo Tourisme Québec: Louis Gagnon**

NOVEMBRE 2002

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-550-39955-2



Message du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

L'agriculture québécoise connaît depuis plusieurs années une période de croissance et de diversification exceptionnelle. Produisant d'importantes retombées économiques dans chacune des régions du Québec, le secteur permet à des producteurs et à des artisans d'affirmer leur savoir-faire.

Dans la région de la Côte-Nord, l'industrie bioalimentaire assure plus de 5 100 emplois, ce qui représente près de 10 % de l'emploi total de la région. Même si la pêche commerciale constitue l'activité la plus importante avec 46 millions de dollars de recettes monétaires, la production agricole est bien présente avec des ventes à la ferme de près de 4 millions de dollars. D'abord occupée par les productions horticole et bovine, l'industrie mise aussi sur le développement du secteur des petits fruits (bleuets, canneberges, fraises).

Par la réalisation du *Profil de la production agricole de la Côte-Nord*, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation souhaite doter les MRC et les différents intervenants d'un outil pour les aider à mettre en valeur le potentiel de développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire de leur région.

Je vous invite donc à parcourir attentivement le présent document, qui contient une foule de renseignements utiles et qui favorisera, j'en suis convaincu, l'émergence de projets représentatifs de vos caractéristiques régionales.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Arsenault'.

MAXIME ARSENEAU

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 : Répartition des emplois dans le secteur bioalimentaire
- Tableau 2 : Répartition des superficies en zone agricole par MRC
- Tableau 3 : Caractéristiques climatiques
- Tableau 4 : Répartition des superficies (ha) par catégorie de sols
- Tableau 5 : Répartition des superficies en culture (ha) par MRC en 1993 et 2001
- Tableau 6 : Répartition des exploitations agricoles par MRC en 1993 et 2001
- Tableau 7 : Nombre d'exploitations agricoles par production et par MRC en 2001
- Tableau 8 : Nombre d'exploitations agricoles par strate de recettes monétaires en 2001
- Tableau 9 : Nombre d'exploitations agricoles selon le régime de propriété en 1995 et 2001
- Tableau 10 : Recettes monétaires agricoles par MRC en 2001
- Tableau 11 : Répartition des recettes monétaires agricoles par production en 2001
- Tableau 12 : Main-d'œuvre agricole, temps plein, temps partiel, saisonnier et par sexe en 2001
- Tableau 13 : Nombre d'emplois par production en 2001
- Tableau 14 : Production laitière en 1993 et 2001
- Tableau 15 : Vaches de boucherie : nombre d'exploitations déclarantes et nombre de vaches en 1993 et 2001 par strate de volume
- Tableau 16 : Répartition des superficies en céréales et protéagineux par MRC en 1993 et 2001
- Tableau 17 : Répartition des superficies en fourrages et pâturages par MRC en 1993 et 2001
- Tableau 18 : Production du bleuets – Nombre d'exploitations et superficie en 1993 et 2001
- Tableau 19 : Autres petits fruits – Nombre d'exploitations et superficie en 1993 et 2001
- Tableau 20 : Légumes de plein champ – Nombre d'exploitations et superficie en 1993 et 2001
- Tableau 21 : Cultures abritées – Nombre d'exploitations et superficie en 1993 et 2001

AVANT – PROPOS

Le *Profil de la production agricole de la région de la Côte-Nord* constitue une réponse à des besoins maintes fois formulés par divers organismes socio-économiques de la région : MRC, CLD, CRD, ministères et partenaires de l'industrie bioalimentaire.

Ce document réalisé par l'équipe « Développement de l'agroalimentaire » de la Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean–Côte-Nord du MAPAQ est avant tout un outil de référence pour ces nombreux intervenants et intervenantes du milieu, qui influencent de plus en plus la dynamique du développement régional, y compris celle de l'agriculture.

Les statistiques recueillies à partir de l'enregistrement des exploitations agricoles en 1993 et 2001 ont permis de dresser la majeure partie du portrait présenté dans ce document. Soulignons que l'enregistrement des exploitations s'effectue sur une base volontaire et que pour y avoir droit en 2001, une entreprise devait avoir généré, au cours de la dernière année, un revenu brut de plus de 5 000 \$, alors qu'un seuil minimal de 3 000 \$ était requis en 1993. Mentionnons également que les données figurant au document se limitent aux exploitations enregistrées au MAPAQ.

Le découpage par MRC a été privilégié, compte tenu de la base d'intervention utilisée par certains organismes précités et surtout des responsabilités croissantes des MRC en matière d'aménagement du territoire et de développement régional.

Le document se subdivise en cinq sections. Un bref portrait d'ensemble de l'industrie bioalimentaire, ainsi que les occasions et contraintes de ce secteur pour la Côte-Nord sont d'abord présentés à la première section. Le deuxième chapitre caractérise le territoire et certaines composantes biophysiques (climat, sols, zone agricole). Le troisième dresse un portrait des exploitations agricoles et de diverses composantes socio-économiques (régime de propriété, âge des propriétaires, relève, ventes et emplois). Le quatrième chapitre est consacré à chacune des productions animales et végétales; les différents indicateurs de l'activité économique et des productions sont commentés et accompagnés de nombreux tableaux statistiques permettant entre autres de connaître l'évolution de l'agriculture de 1993 à 2001 pour chacune des MRC et pour la région. Des perspectives de développement de chaque production pour les prochaines années sont finalement présentées à la section 5.

SECTION 1 : PORTRAIT D'ENSEMBLE

1.1 L'industrie bioalimentaire

L'industrie bioalimentaire regroupe la production agricole, la transformation des aliments et boissons, le commerce de gros et de détail des produits alimentaires ainsi que la restauration. Elle fournit de l'emploi à 5 100 personnes sur la Côte-Nord, ce qui représente 1,3 % des emplois dans le secteur bioalimentaire du Québec. Dans l'économie totale de cette région, elle contribue pour 9,5 % des emplois.

Les emplois dans le secteur bioalimentaire se trouvent principalement dans les services, comme l'indique le tableau 1. Ainsi, la restauration et le commerce de détail comptent pour 3 450 emplois ou 67 % du total. Le secteur des pêches commerciales occupe également une importance significative, avec 1 000 emplois. Au niveau de la transformation, c'est le secteur des pêches qui génère le plus d'emplois. Pour sa part, la production agricole contribue pour une centaine d'emplois.

Sur le plan du produit intérieur brut, le bioalimentaire contribue pour 120 millions de dollars ou 4,7% de l'ensemble de l'économie.

TABEAU 1 : Répartition des emplois dans le secteur bioalimentaire

	Emplois	PIB (millions)	Valeur des recettes ou livraison (millions)
Agriculture	100	N. S.	3,9
Pêche commerciale	1 000	13	46,0
Transformation	400	N. S.	N. S.
Commerce de gros	150	N. S.	---
Commerce de détail	1 650	50	230,0
Restauration	1 800	50	90,0
TOTAL	5 100	120	---

N. S. : non significatif

Source : Profil régional de l'industrie bioalimentaire du Québec. Estimations pour 2000, MAPAQ, adapté par la direction régionale

1.2 Occasions et contraintes

Les superficies disponibles en fonds de terre, l'éloignement des marchés et l'absence de certaines infrastructures limitent le développement de certaines productions agricoles, telles que les productions animales et les cultures commerciales. L'expertise développée dans la production vache-veau pourrait cependant appuyer une meilleure utilisation des superficies disponibles. D'autres productions présentent également un potentiel de développement, comme les petits fruits (bleuet et canneberge) et l'horticulture, quoique le climat puisse être limitatif dans certains cas.

Dans les MRC de Manicouagan et de Sept-Rivières, le développement de fermes diversifiées (ex. : grands gibiers, pisciculture et agrotourisme) peut présenter certaines occasions.

Le plan stratégique de développement de l'agriculture sur la Côte-Nord a retenu la production des petits fruits comme priorité régionale. Les sommes disponibles pour cette région dans le cadre de la Stratégie de développement économique des régions-ressources 2001-2005 ont d'ailleurs été allouées en totalité au développement de la production de petits fruits.

SECTION 2 : LES RESSOURCES AGRICOLES

2.1 Le territoire agricole

2.1.1 Présentation générale

Située au nord-est du Québec, la région de la Côte-Nord couvre une superficie de 299 400 km², soit 19,6 % de la superficie totale du Québec. Cette vaste région à caractère maritime s'étire sur près de 1 300 kilomètres le long du fleuve Saint-Laurent entre Tadoussac et Blanc-Sablon. Son territoire inclut l'Île d'Anticosti. Selon les données du recensement de juin 2001, la population de cette région s'élève à 101 099 habitants.

La région compte cinq municipalités régionales de comté (MRC) : Caniapiscau, La Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Minganie et Sept-Rivières. La municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, qui regroupe quelques localités du territoire communément appelé « Basse-Côte-Nord », ne fait partie d'aucune MRC. Ces localités de la Basse-Côte-Nord ainsi que celles de l'ensemble des territoires des MRC de Caniapiscau et de Minganie n'ont pas de zone agricole.

2.1.2 Le territoire en zone agricole

Dans le cadre de la *Loi sur la protection du territoire agricole*, une zone agricole permanente a été déterminée en 1981 sur le territoire d'une dizaine de localités de trois MRC de la Côte-Nord, soit La Haute-Côte-Nord, Manicouagan et Sept-Rivières. Un territoire non organisé (TNO) dans la MRC de La Haute-Côte-Nord a également été décrété « zone agricole ». Cette loi visait à réserver à l'agriculture tous les sols dont les caractéristiques biophysiques conjuguées avec les conditions climatiques du milieu les rendent propices à cette activité, tout en contrôlant les lotissements et les démembrements.

Le tableau 2 présente la répartition des superficies en zone agricole dans chacune des MRC et le pourcentage occupé par celles-ci par rapport à la superficie totale du territoire municipal. Depuis le décret de 1981, quelque 3 122 hectares additionnels ont été inclus en zone agricole, en majorité sur le territoire de la MRC La Haute-Côte-Nord (2 450 hectares), et ce, principalement à la suite de l'aménagement de terrains en bleuetière.

TABLEAU 2 : Répartition des superficies en zone agricole par MRC

MRC	Territoire municipalisé (ha)	Zone agricole (au 31 mars 2001) (ha)	% du territoire municipalisé en zone agricole
La Haute-Côte-Nord	206 706	16 701	8,0 %
Manicouagan	202 915	7 094	3,5 %
Sept-Rivières	304 310	2 649	0,9 %
	713 931	26 444	3,7 %

Sources : Commission de la protection du territoire agricole du Québec, 2001 et ministère des Affaires municipales et de la Métropole, 2000

2.1.3 Le climat

Le territoire agricole de la Côte-Nord peut être divisé en deux principales zones climatiques distinctes qui influencent l'agriculture régionale (tableau 3).

La première couvre la portion du territoire comprise à partir de l'embouchure de la rivière Saguenay (secteur Sacré-Cœur–Tadoussac) jusqu'à Bergeronnes. Cette zone climatique correspond aux secteurs agricoles les plus développés et s'apparente à celle de la plaine du Lac-Saint-Jean pour la longueur de la saison de croissance (de 173 à 180 jours). Par rapport à la région de Montréal, cette zone possède toutefois une saison de croissance inférieure d'environ 35 jours et une saison sans gel plus courte d'environ 30 jours. Les précipitations, relativement moins abondantes que dans les deux régions précitées, peuvent entraîner certains problèmes de sécheresse, particulièrement pour les sols sableux.

La deuxième zone occupe la partie du littoral des Escoumins à Baie-Comeau. Les sols utilisés à des fins agricoles dans cette zone sont très dispersés. Les précipitations moyennes estivales (41-51 cm) et la longueur de la période sans gel (95-110 jours) sont légèrement supérieures à celles de la zone de Sacré-Cœur–Bergeronnes et similaires à celles de la plaine du Lac-Saint-Jean. Toutefois, la longueur de la saison de croissance est quelque peu inférieure.

TABLEAU 3 : Caractéristiques climatiques

	Côte-Nord/Sous-zones				Plaine de Montréal		Plaine du Lac-Saint-Jean	
	Sacré-Cœur–Bergeronnes		Escoumins–Baie-Comeau		Min.	Max.	Min.	Max.
	Min.	Max.	Min.	Max.				
Précipitation moyenne de mai à septembre (cm)	36	41	41	51	41	46	36	51
Somme des degrés-jours annuels au-dessus de 5 °C	1 009	1 381	1 381	1 567	1 753	2 125	1 381	1 567
Somme des degrés-jours annuels au-dessus de 10 °C durant la saison sans gel (probabilité 90 %)	327	474	474	622	916	1 211	622	769
Longueur de la saison de croissance en jours	173	180	166	173	201	208	173	180
Longueur de la période sans gel en jours (base 0 °C, probabilité 90 %)	80	95	95	110	125	140	95	110

Sources : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Agrométéorologie, Atlas agroclimatique du Québec méridional, 1982
ARDA, Inventaire des terres du Canada, Les climats du Québec et l'agriculture, rapport n° 3, 1966

2.1.4 Le potentiel agricole des sols

Les sols propices à certaines productions agricoles peuvent être regroupés selon trois types de milieux présents sur la Côte-Nord.

2.1.4.1 Les argiles marines, les loams argileux et les loams plus ou moins sableux

Ces sols se trouvent en majorité dans la MRC de La-Haute-Côte-Nord (secteur Sacré-Cœur et Bergeronnes). Ils sont d'ailleurs utilisés pour la production laitière et bovine (fourrages et pâturages). Ils sont généralement regroupés dans la catégorie Aa, soit les classes 2 et 3 de l'Inventaire des terres du Canada (ITC). La productivité de ces sols varie de moyenne à très bonne. On trouve également dans ce secteur des sols de catégories Ab et Ac, où les sables dominent, ce qui restreint quelque peu le choix des cultures pratiquées; ces catégories correspondent aux classes 4 et 5 de l'ITC.

TABLEAU 4 : Répartition des superficies (ha) par catégorie de sols

Municipalité ⁽¹⁾	Catégories de sols			Total	Importance relative du secteur
	Ac (ha)	Ab (ha)	Aa (ha)		
Sacré-Cœur	1 255	647	40	1 942	70 %
Les Bergeronnes	405	405	---	810	30 %
TOTAL	1 660	1 052	40	2 752	100 %

(1) Les données pour les autres municipalités ne sont pas disponibles.

Source : Atlas de localisation des sols de catégories Aa, Ab, Ac par région agricole, ministère de l'Agriculture, Service des études économiques, 1976

2.1.4.2 Les dépôts fluvio-glaciaires et marins

Certains dépôts fluvio-glaciaires et marins constitués de sables et parfois de gravier permettent la production du bleuets dans des bleuetières aménagées. Ces potentiels, qui se retrouvent à l'occasion sur des dépôts fluviaux, sont composés d'une faible proportion de limon et d'argile.

À partir des cartes de dépôts de surface et des cartes forestières ou écoforestières, le MAPAQ a réalisé, entre 1999 et 2001, un inventaire des terres propices à la production du bleuets pour les MRC de La Haute-Côte-Nord, de Manicouagan et de Sept-Rivières. Il en ressort que près de 50 000 hectares seraient propices à cette production pour l'ensemble du territoire étudié, dont près de 17 000 sur le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord, 23 000 sur celui de la MRC de Manicouagan et 7 000 sur celui de la MRC de Sept-Rivières. Le potentiel de certaines superficies restent à confirmer par des visites de terrain. Soulignons que quelque 1 142 hectares sont déjà aménagés pour cette production dans les trois MRC précitées.

2.1.4.3 Les tourbières

Les nombreuses tourbières de la Côte-Nord constituent des milieux propices au développement de deux autres petits fruits : la canneberge et la chicouté.

La culture de la canneberge, produite dans les tourbières, requiert de petites superficies pour la culture proprement dite, mais de grandes superficies (le bassin versant) pour l'approvisionnement en eau. Un inventaire similaire à celui qui a été réalisé pour le bleuets nous indique qu'un total de 23 000 hectares seraient propices au développement de cette production, soit environ 14 000 pour la MRC de Manicouagan et près de 9 000 pour la MRC de La Haute-Côte-Nord.

Les tourbières sont également propices à la récolte d'un petit fruit sauvage spécifique à la Moyenne et Basse-Côte-Nord, soit la chicouté. Soulignons toutefois que ce petit fruit se retrouve également dans les habitats secs sur les tapis de lichens et autour des roches acides. Des recherches sont actuellement réalisées par le Centre de recherche Les Buissons inc. pour repérer des sites potentiels en vue de poursuivre la domestication et la commercialisation de ce fruit.

2.1.5 L'utilisation du sol

2.1.5.1 Les terres cultivées

En 2001, les exploitations agricoles enregistrées au MAPAQ déclaraient 4 845 hectares en culture, dont 67 % étaient consacrés à la production d'herbages (plantes fourragères et pâturages), 8,6 % à la production de céréales, 23,6 % à la production de bleuets et moins de 1 % à la production d'autres fruits et légumes. Le tableau 5 présente la répartition des superficies par MRC et pour la région en 1993 et 2001, pour chacune des cultures énumérées précédemment.

Au cours des sept années concernées, soit entre 1993 et 2001, les superficies cultivées dans la région ont connu dans l'ensemble une stabilité, marquée par la mise en valeur de plus de 700 hectares de bleuetières qui sont venus compenser les pertes équivalentes de superficies en fourrages et pâturages.

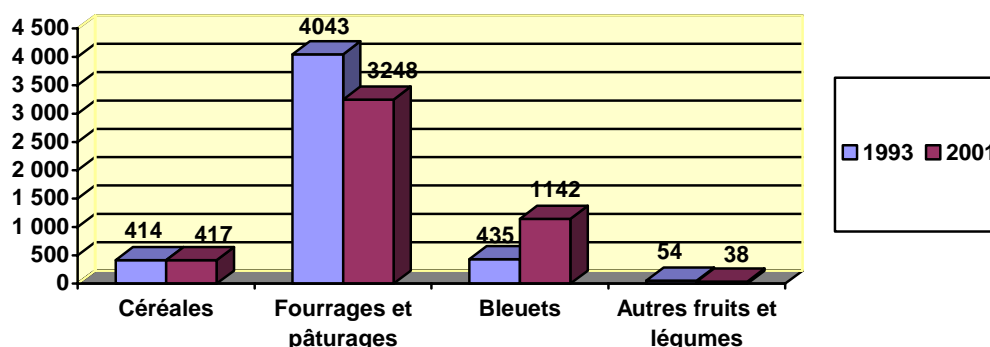
Si on examine de plus près l'évolution des principales cultures pratiquées, on constate une diminution de 795 hectares ou 19,6 % des superficies utilisées par les fourrages et pâturages. On observe toutefois une stabilité des superficies consacrées à la production de céréales. En ce qui concerne la production de bleuets, l'augmentation de 707 hectares se trouve en majorité sur des terres boisées qui n'avaient jamais été cultivées. Quant à l'horticulture de plein champ, qui regroupe la production de fruits, la production de légumes et la production ornementale, elle a connu une diminution, passant de 54 à 38 hectares.

TABLEAU 5 : Répartition des superficies (ha) en culture par MRC en 1993 et 2001

MRC	Céréales et protéagineux		Fourrages et pâturages		Bleuets		Autres fruits et légumes		Total cultures	
	1993	2001	1993	2001	1993	2001	1993	2001	1993	2001
La Haute-Côte-Nord	414	406	3 470	2 865	332	821	23	10	4 239	4 102
Manicouagan	---	11	550	356	---	61	21	17	571	445
Sept-Rivières	---	---	23	27	103	260	10	11	136	298
RÉGION	414	417	4 043	3 248	435	1 142	54	38	4 946	4 845

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1993 et 2001, MAPAQ

GRAPHIQUE 1 : *Superficies cultivées en hectares - Région de la Côte-Nord*



2.1.5.2 Les terres défrichées non cultivées

Un inventaire réalisé sur le terrain par le MAPAQ en septembre 2000 relativement aux terres défrichées non cultivées dénombre un total de 1 350 hectares de terres agricoles abandonnées plus ou moins récemment sur le territoire de deux MRC, soit 840 hectares pour la MRC de La Haute-Côte-Nord et 510 pour la MRC de Manicouagan. Quant à la MRC de Sept-Rivières, elle n'a pas été inventoriée compte tenu de la faible superficie concernée. Ces terres non cultivées se concentrent principalement à Ragueneau (260 hectares), Colombier (250 hectares) et Pointe-aux-Outardes (225 hectares).

En comparant les données de l'inventaire réalisé en 2000 avec les données estimatives (à l'aide de photos aériennes) obtenues en 1988 également par le MAPAQ, on observe pour l'ensemble de la zone à l'étude une augmentation appréciable des superficies non cultivées au cours des 12 dernières années.

Les cultures traditionnelles (fourrages et pâturages) sont totalement disparues de trois municipalités : Les Escoumins, Forestville et Baie-Comeau. On observe également que plusieurs terres ont fait l'objet de reboisement, particulièrement dans certains secteurs tels que Les Escoumins et Colombier. Une augmentation des terres abandonnées ou en friche est remarquée à Tadoussac, Bergeronnes et à Pointe-aux-Outardes. Alors que Pointe-Lebel semble plutôt stable, on constate une diminution des friches à Sacré-Cœur; la production bovine a sans doute permis de remettre en valeur des surfaces non cultivées dans cette dernière municipalité.

2.2 Les services d'encadrement et autres

Les entreprises agricoles de la Côte-Nord peuvent bénéficier de services d'encadrement de la part du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Situé à Bergeronnes dans la MRC de La Haute-Côte-Nord, le Centre de services compte trois employés à temps plein, soit un agronome, un technicien et une employée de secrétariat. Il relève de la Direction régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord, située à Alma au Lac-Saint-Jean. Sur demande,

l'équipe de conseillers spécialistes du bureau d'Alma offre des services-conseils aux entreprises agricoles de la Côte-Nord.

La région peut également compter sur les services d'un agronome à l'emploi du club agroenvironnemental. Une trentaine d'entreprises sont membres du club, ce qui leur permet d'obtenir des services en matière de fertilisation, de protection des cultures et d'agroenvironnement en général.

Enfin, soulignons la présence d'un centre de recherche sur les petits fruits et la pomme de terre, soit le Centre de recherche Les Buissons inc. et un centre de production de pommes de terres de semence, dans la municipalité de Pointe-aux-Outardes (MRC de Manicouagan).

SECTION 3 : LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

3.1 Les exploitations agricoles

En 2001, la région comptait 66 exploitations enregistrées au MAPAQ, soit 41 de moins qu'en 1993, une diminution de 38,3 % (tableau 6). Cette baisse est notée particulièrement dans la MRC de Manicouagan (48,1 %) et de La Haute-Côte-Nord (39,1 %). Les MRC de Sept-Rivières et de Minganie ont été peu touchées. Soulignons qu'il n'y a que deux exploitations en Minganie. Cette diminution est en partie attribuable au fait qu'il faut maintenant 5 000 \$ de ventes agricoles pour être admissible à l'enregistrement comparativement à 3 000 \$ en 1993. Cette baisse est plus marquée que dans l'ensemble du Québec (21,6 %). En 2002, on note toutefois une légère augmentation puisque de nouvelles entreprises sont en phase de démarrage dans la production de petits fruits (fraise, bleuets, framboise). En août 2002, il y a 74 exploitations agricoles enregistrées au MAPAQ.

Le tableau 7 donne pour chaque MRC le nombre d'exploitations agricoles par production (déclarants et principale source de revenus). En ce qui concerne la principale source de revenus, la production horticole vient en tête avec 21 exploitations (7 pour le bleuets, 6 en cultures abritées et 8 en horticulture de plein champ). La production bovine se classe au deuxième rang avec 19 entreprises qui en font leur activité principale. Les autres entreprises se répartissent dans de nombreuses autres productions comme le lait (5), la pisciculture (3), la production ovine (3), les fourrages (3) et autres, dont l'aviculture, les grands gibiers, le bois et l'apiculture. (12).

Au tableau 8, on trouve le nombre d'exploitations agricoles par strate de recettes monétaires agricoles. Plus de 60 % des entreprises agricoles déclarent des ventes annuelles de moins de 50 000 \$, ce qui montre que l'agriculture est une activité à temps partiel pour la majorité des exploitants. Si l'on compare avec l'ensemble du Québec, on note que les fermes de la Côte-Nord ont de plus faibles volumes de production. Ainsi, seulement 15,1 % des fermes de la Côte-Nord ont des ventes de plus de 100 000 \$, alors que cette proportion est de 47,4 % dans l'ensemble du Québec.

TABLEAU 6 : Répartition des exploitations agricoles par MRC en 1993 et 2001

MRC	1993 ⁽¹⁾	2001 ⁽²⁾	Diminution en %
La Haute-Côte-Nord	69	42	39,1 %
Manicouagan	27	14	48,1 %
Sept-Rivières et Minganie	11	10	9,0 %
TOTAL	107	66	38,3 %

(1) Vente de plus de 3 000 \$ de produits agricoles

(2) Vente de produits agricoles de plus de 5 000 \$

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1993 et 2001, MAPAQ

**TABLEAU 7 : Nombre d'exploitations agricoles par production et par MRC en 2001
Déclarants et principale source de revenus agricoles**

PRODUCTION	Haute-Côte-Nord		Manicouagan		Sept-Rivières et Minganie		Région	
	Déclarants	Principale source de revenus	Déclarants	Principale source de revenus	Déclarants	Principale source de revenus	Déclarants	Principale source de revenus
Laitière	5	5	--	--	--	--	5	5
Bovine	22	19	--	--	--	--	22	19
Ovine	3	2	1	1	--	--	4	3
Piscicole	1	1	1	1	1	1	3	3
Céréales et protéagi- neux	26	0	2	0	0	0	28	0
Fourrages	33	2	8	1	0	0	41	3
Horticole								
Bleuets	5	4	2	2	1	1	8	7
Fruits et légumes de plein champ	7	3	6	3	7	2	20	8
Serres	4	2	3	2	3	2	10	6
Autres	6	4	4	4	8	4	17	11
TOTAL	--	42	--	14	--	10	--	66

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2001, MAPAQ

TABLEAU 8 : Nombre d'exploitations agricoles par strate de recettes monétaires en 2001

Strate	Nombre d'exploitations	%	Le Québec %
En développement	9	13,6	4,6
De 5 000 à 19 999	19	28,9	15,6
De 20 000 à 49 999	13	19,7	17,7
De 50 000 à 99 999	15	22,7	14,7
De 100 000 à 249 999	9	13,6	28,7
250 000 et plus	1	1,5	18,7
TOTAL	66	100	100

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2001, MAPAQ

3.2 Le régime de propriété

Deux tiers des exploitations sont détenues par des propriétaires uniques, soit une baisse de 8 % depuis 1995 (tableau 9). La formule de propriétaire unique demeure cependant plus populaire sur la Côte-Nord que dans l'ensemble du Québec, où seulement 50,1 % des exploitants utilisent ce statut juridique.

TABLEAU 9 : Nombre d'exploitations selon le régime de propriété en 1995 et 2001

	1995 %	2001 %	Le Québec (2000) %
Propriétaire unique	73,8	66,2	50,1
Société	25,0 ⁽¹⁾	13,5	49,9
Coopérative	1,2		
Compagnie	--	20,3	

(1) Incluant compagnie

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1995 et 2001, MAPAQ

3.3 L'âge des propriétaires

Selon les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, l'âge moyen des exploitants et exploitantes s'élève à 51,8 ans, soit 53,8 ans pour les propriétaires uniques et 48,5 ans pour les membres des autres types d'exploitations. Cela représente une augmentation puisqu'en 1995, l'âge moyen des exploitants et exploitantes s'élevait à 51,6 ans pour les propriétaires uniques et à 44,7 ans pour les membres des autres types d'exploitations.

Dans l'ensemble du Québec, les propriétaires sont un peu plus jeunes, soit 51 ans pour le propriétaire unique et 45 ans pour les membres des autres types d'exploitations.

3.4 La relève agricole

Dix exploitations déclarent avoir une relève pour leur entreprise, ce qui représente 15 % des exploitations. En 1993, 13 exploitations, soit 12,1 %, déclaraient avoir une relève. À l'échelle du Québec, cette proportion est de 12,5 %.

3.5 Les recettes monétaires agricoles

Les recettes monétaires comprennent les revenus provenant de la vente de produits agricoles et les paiements gouvernementaux d'assurance-récolte ou de complément de revenus. En 2000, les recettes monétaires des exploitations enregistrées s'élèvent à 3,913 millions de dollars, soit une baisse de près de 200 000 \$ depuis 1993. Au tableau 10 figurent les recettes monétaires et la moyenne de recettes par exploitation et par MRC en 2001.

La MRC de La Haute-Côte-Nord domine largement, avec 82 % des recettes de la région, suivie de la MRC de Sept-Rivières, avec 12,8 %. C'est d'ailleurs dans la MRC de La Haute-Côte-Nord que les recettes moyennes par ferme sont les plus élevées, avec 76 500 \$. À l'opposé, les fermes de plus petite taille se trouvent dans la MRC de Manicouagan, avec des recettes monétaires moyennes d'un peu plus de 10 000\$.

Les recettes monétaires par production se trouvent au tableau 11. La production horticole domine, avec 43 % des recettes totales, les cultures abritées contribuant pour 59,2 % des recettes horticoles. Les recettes provenant de la production bovine suivent, avec un peu plus de 1,16 million de dollars ou 29,6 % des recettes totales, la vente de veaux d'embouche contribuant pour près de 85 %. Avec seulement cinq entreprises, les recettes de la vente de lait représentent 16 % des recettes totales.

TABLEAU 10 : Répartition des recettes monétaires agricoles par MRC en 2001

MRC	Nombre d'exploitations	Recettes monétaires agricoles (million de \$)	Recettes par exploitation \$
La Haute-Côte-Nord	42	3,213	76 500
Manicouagan	14	0,15	10 714
Sept-Rivières	8	0,50	62 500
Minganie	2	0,05	22 690
RÉGION	66	3,913	59 288

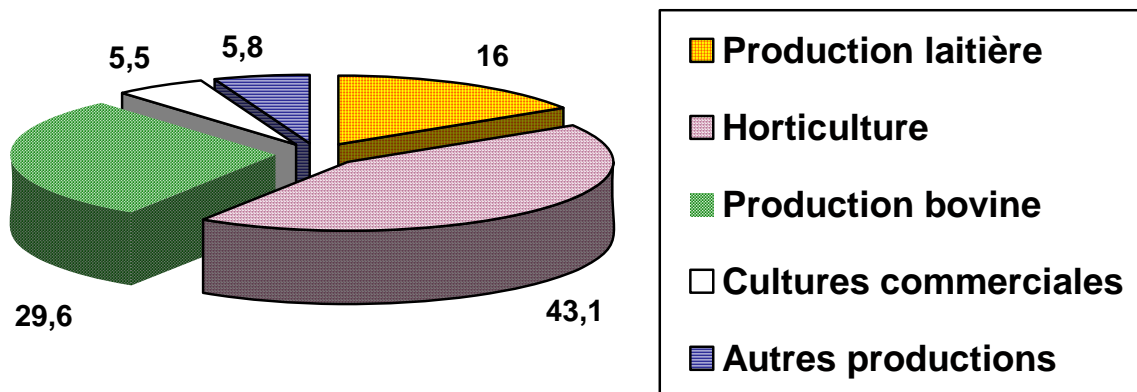
Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2001, MAPAQ

TABLEAU 11 : Recettes monétaires agricoles par production en 2001

Production	Ventes	% ventes
Laitière	625 000 \$	16,0
Bovine	1 161 000 \$	29,6
Veaux d'embouche	971 000 \$	
Bouvillons	30 000 \$	
Veaux laitiers et animaux de réforme	160 000 \$	
Horticole	1 687 000 \$	43,1
Bleuets (bleuetière)	312 000 \$	
Autres fruits	300 000 \$	
Légumes	75 000 \$	
Serres	1 000 000 \$	
Cultures commerciales	215 000 \$	5,5
Fourrages	40 000 \$	
Céréales et protéagineux	175 000 \$	
Autres productions (ovine, avicole, apicole, piscicole, sylvicole, etc.)	225 000 \$	5,8
TOTAL	3 913 000 \$	100,0

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2001 et estimation régionale, MAPAQ

GRAPHIQUE 2: RÉPARTITION DES VENTES AGRICOLES PAR PRODUCTION EN 2001
CÔTE-NORD
% des ventes agricoles



3.6 Les emplois

Selon les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, 195 personnes occupaient un emploi en 2001 dans une des fermes de la Côte-Nord, soit 150 provenant de la main-d'œuvre familiale et 45 provenant de la main-d'œuvre embauchée (tableau 12). De ce nombre, il y aurait 123 hommes et 72 femmes. En équivalent temps complet, on peut estimer que les fermes de la Côte-Nord génèrent un peu moins de 100 emplois.

Le tableau 13 illustre la répartition de cette main-d'œuvre pour les principales productions. Dans les emplois à temps plein, la production bovine domine, avec 31 (46 %), suivie de l'horticulture avec 15 (22 %). Dans les emplois saisonniers, l'horticulture peut être considérée comme étant la seule production offrant des emplois, avec 89 % des emplois saisonniers pour la main-d'œuvre familiale et 85 % pour la main-d'œuvre embauchée.

TABLEAU 12 : Main-d'œuvre agricole, temps plein, temps partiel, saisonnier et par sexe en 2001

	Main-d'œuvre familiale			Main-d'œuvre embauchée		
	H	F	Total	H	F	Total
Temps plein						
Propriétaire	42	5	47	--	--	--
Conjoint non propriétaire	1	11	12	--	--	--
Autre membre de la famille	8	1	9	--	--	--
Total temps plein	51	17	68	--	--	--
Temps partiel (familial de plus de 14 ans)	13	6	19	--	--	--
Saisonnier						
Moins de 5 semaines	9	8	17	6	0	6
De 5 à 9 semaines	6	1	7	4	1	5
De 10 à 19 semaines	6	20	26	8	9	17
De 20 à 29 semaines	5	3	8	9	6	15
De 30 à 39 semaines	4	1	5	2	0	2
Total saisonnier	30	33	63	29	16	45
GRAND TOTAL	94	56	150	29	16	45

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2001, MAPAQ

TABLEAU 13 : Nombre d'emplois par production en 2001

Production	Main-d'œuvre familiale			Main-d'œuvre embauchée			TOTAL
	Temps plein	Temps partiel	Saisonnier	Temps plein	Temps partiel	Saisonnier	
Horticulture	15	4	56	--	--	38	113
Bovins laitiers	8	2	2	--	--	--	12
Bovins de boucherie	31	3	1	--	--	1	36
Autres	14	10	4	--	--	6	34
TOTAL	68	19	19	--	--	45	195

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2001, MAPAQ

SECTION 4 : LES PRODUCTIONS AGRICOLES

4.1 La production laitière

La région de la Côte-Nord compte cinq exploitations laitières, pour une production annuelle de 1,03 millions de litres de lait (tableau 14). Toutes ces exploitations se trouvent dans la municipalité de Sacré-Cœur dans la MRC La Haute-Côte-Nord.

Depuis 1993, le nombre de fermes est demeuré le même, mais la production a augmenté de 18,7 %. Le nombre de vaches laitières s'élève à 187, une augmentation de 27 dans les huit dernières années. Le rendement par vache aurait connu une très faible augmentation pendant la même période, pour s'établir à 5 520 litres. Les fermes laitières de la Côte-Nord se caractérisent principalement par une taille plus petite que la moyenne du Québec (volume de production de 35 % inférieur).

Les ventes brutes de lait sont estimées à 625 000 \$ (60,87 \$ l'hectolitre). Le lait est expédié par camion-citerne dans une fromagerie de Charlevoix. En raison du prix élevé des quotas, le nombre de fermes laitières n'augmentera pas dans les prochaines années, mais la production devrait augmenter légèrement.

Tableau 14 : Production laitière en 1993 et 2001

	1993	2001	Variation %
Nombre d'exploitations	5	5	--
Quota détenu (kg/jr)	85,6	101,6	18,7
Production estimée (hl)	8 680	10 320	18,7
Production moyenne par ferme (hl)	1 736	2 065	18,7
Nombre de vaches	160	187	16,8
Nombre de vaches par ferme	32	37,4	16,8
Rendement lait/vache (litre)	5 424	5 520	1,7

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1993 et 2001, MAPAQ

4.1.2 La production bovine

La production bovine se subdivise en plusieurs sous-productions :

- Bovins laitiers de réforme
- Veaux laitiers légers
- Veaux laitiers lourds (de lait ou de grain)
- Veaux d'embouche de type de boucherie
- Bouvillons finis et semi-finis
- Bovins de boucherie de réforme.

a) Bovins laitiers de réforme

Les bovins laitiers de réforme regroupent les vaches laitières, les génisses, les taures et les taureaux. Toutes les exploitations laitières de la Côte-Nord mettent en marché des animaux de réforme, qui sont généralement vendus à des commerçants ou à des abattoirs par l'entremise d'enchères publiques de la région de Québec. Cette activité est considérée comme un sous-produit de la production laitière. Selon les taux de réforme généralement reconnus, on estime que 45 têtes sont vendues par année, pour des recettes d'environ 30 000 \$.

b) Veaux laitiers légers

Les vaches laitières produisent un veau par année. Une partie (de 25 % à 30 %) est gardée pour le remplacement et le reste est vendu à moins d'un mois d'âge. En considérant un taux de mortalité de 10 % et un taux de remplacement de 30 %, les fermes laitières de la Côte-Nord mettent en marché environ 110 veaux laitiers par année, pour des recettes d'environ 10 000 \$.

Tout comme les vaches de réforme, les veaux sont vendus à des commerçants ou à des enchères publiques de la région de Québec.

c) Veaux laitiers lourds (de lait ou de grain)

Selon les données de La Financière agricole du Québec, il n'y a aucune production de veaux lourds sur la Côte-Nord.

d) Veaux d'embouche de type de boucherie

Le nombre de vaches de boucherie s'élève à 1 214, soit une augmentation de 400 têtes depuis 1993 selon le tableau 15. Vingt-deux exploitations gardent des vaches de boucherie, soit quatre de moins qu'en 1993. Toutes ces exploitations se trouvent dans la MRC de La Haute-Côte-Nord. L'élevage de bovins de boucherie a été abandonné en 1991 dans la MRC de Manicouagan suite à un incendie forestier qui a obligé les entreprises à évacuer les animaux.

Le nombre moyen de vaches par exploitation s'établit à 55 comparativement à 32 en 1993. Les fermes de la Côte-Nord sont plus grosses que celles de l'ensemble du Québec, où l'on compte en moyenne 40 vaches par ferme.

Les exploitations gardant des vaches de boucherie produisent des veaux communément appelés « veaux d'embouche » et pesant en moyenne 300 kilogrammes au sevrage entre 8 et 10 mois d'âge. Ces veaux sont alors vendus à des engraisseurs ou gardés à la ferme pour être vendus à un poids plus élevé comme bouvillons finis ou semi-finis. Un certain nombre de veaux femelles est gardé pour le remplacement des vaches réformées. Les veaux sont vendus en général lors d'encans spécialisés de veaux d'embouche de la région de Québec.

Selon les données de La Financière agricole du Québec et autres analyses comptables disponibles, une vache de boucherie génère des recettes annuelles (vente de veaux d'embouche et compensations nettes gouvernementales) de 800 \$, ce qui procure des recettes totales de 971 000 \$.

Pour les prochaines années, la production devrait demeurer stable.

TABLEAU 15 : Vaches de boucherie : nombre d'exploitations déclarantes et nombre de têtes en 1993 et 2001 par strate de volume

Strate	1993		2001	
	Nombre d'exploitations	Nombre de vaches	Nombre d'exploitations	Nombre de vaches
De 0 à 9 vaches	N. D.	N. D.	4	19
De 10 à 19 vaches	N. D.	N. D.	2	21
De 20 à 39 vaches	N. D.	N. D.	2	62
De 40 à 59 vaches	N. D.	N. D.	6	300
De 60 à 79 vaches	N. D.	N. D.	5	352
80 vaches et plus	N. D.	N. D.	3	460
RÉGION	26	829	22	1 214

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles en 1993 et 2001, MAPAQ

e) Bouvillons finis et semi-finis

Un bouvillon fini est un bouvillon vendu au poids d'abattage, soit environ 600 kilogrammes de poids vif. Il n'y a pas de production de bouvillons finis sur la Côte-Nord.

Par ailleurs, un bouvillon semi-fini est un veau de type de boucherie qui est engraisé jusqu'au poids de 360 à 430 kilogrammes, principalement avec une alimentation à base de fourrages. Il est vendu à un engraisseur qui le rendra au poids d'abattage. Selon les données de La Financière agricole du Québec, deux exploitations ont produit 105 bouvillons semi-finis dans la dernière année. Elles se trouvent dans la MRC de La Haute-Côte-Nord. Les ventes annuelles brutes provenant du gain additionnel de poids sont estimées à 30 000 \$ (gain moyen de 141 kilogrammes par veau à 2,08/kg incluant la compensation gouvernementale).

La production de bouvillons finis et semi-finis a diminué depuis 1993, alors que l'on en déclarait 200 têtes, principalement dans la MRC de Manicouagan. Cette production ne devrait pas connaître de développement important sur la Côte-Nord au cours des prochaines années.

f) Bovins de boucherie de réforme

Toutes les exploitations de la Côte-Nord qui gardent des vaches de boucherie mettent en marché, aux fins d'abattage, des animaux de réforme, soit des vaches, des taures, des génisses ou des taureaux. Ces animaux sont vendus à des commerçants ou à des enchères publiques de la région de Québec. Selon les taux de réforme généralement reconnus, on estime que 160 têtes sont mises en marché annuellement, pour des recettes d'environ 120 000 \$.

4.1.3 Les autres productions animales

D'autres productions animales se trouvent sur la Côte-Nord, comme la production ovine, la pisciculture, les grands gibiers, le cheval et l'apiculture.

En ce qui concerne la pisciculture, trois exploitations déclarent cette production comme activité principale, soit deux de plus qu'en 1993. Elles sont réparties dans les MRC suivantes : La Haute-Côte-Nord, Manicouagan et Sept-Rivières. La pêche en étang est le principal débouché pour la mise en marché. Les recettes monétaires sont évaluées à 40 000 \$ par année.

Quatre exploitations déclarent garder des ovins, pour un total de près de 200 brebis. Trois d'entre elles sont situées dans la MRC de La Haute-Côte-Nord et une dans la MRC de Manicouagan. En 1993, aucune exploitation ne déclarait des ovins. Les agneaux produits sont pour la plupart vendus à l'encan de Saint-Hyacinthe ou à des organismes de mise en marché de la région de Québec, du Lac-Saint-Jean ou du Bas-St-Laurent. Selon les normes généralement reconnues, les recettes monétaires annuelles (vente d'animaux et compensations gouvernementales) sont estimées à 40 000 \$.

Pour ce qui est de l'aviculture, on trouve quelques élevages fermiers, dont cinq exploitations qui déclarent au total 205 poules pondeuses. D'autres gardent des faisans, cailles, perdrix et gros poulets, mais en très petits volumes. D'autres élevages sont également recensés :

- deux exploitations d'élevage des cervidés pour 50 têtes
- huit exploitations pour 30 chevaux (la plupart aux fins d'équitation)
- un apiculteur en phase de démarrage.

La production porcine est maintenant absente de la Côte-Nord. En 1993, on comptait deux éleveurs pour 46 truies et 300 porcs engraisés.

Quel est l'avenir des autres productions animales?

- La pisciculture pourrait connaître un développement.
- La production ovine devrait augmenter, principalement dans la MRC de La Haute-Côte-Nord.
- L'aviculture demeurera marginale.
- L'élevage des grands gibiers devrait prendre un peu d'expansion.
- L'élevage des chevaux demeurera une activité agrotouristique et récréative.

4.2 Les productions végétales

4.2.1 Les céréales et protéagineux

Vingt-huit (28) exploitations déclarent produire des céréales et protéagineux sur une superficie totale de 417 hectares (tableau 16). Les superficies étaient comparables en 1993, mais le nombre d'exploitations était de 21. La production d'avoine domine largement, avec 378 hectares, suivie de l'orge, avec 24 et du canola, avec 10. La production se trouve à 97 % dans la MRC de La Haute-Côte-Nord.

Treize exploitations déclarent des ventes de céréales, dont une comme principale source de revenus, pour des ventes totales de près de 100 000 \$. Si l'on ajoute les compensations gouvernementales du revenu pour cette production, les recettes monétaires totales sont estimées à 175 000 \$.

La production de céréales ne devrait pas se développer dans les prochaines années, en raison des faibles superficies disponibles.

TABLEAU 16 : Répartition des superficies en céréales et protéagineux par MRC en 1993 et 2001

MRC	Céréales et protéagineux			
	1993		2001	
	Nombre d'exploitations	Superficie (ha)	Nombre d'exploitations	Superficie (ha)
La Haute-Côte-Nord	21	414	26	406
Manicouagan	--	--	2	11
Sept-Rivières	--	--	--	--
TOTAL	21	414	28	417

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles en 1993 et 2001, MAPAQ

4.2.2 Les fourrages et les pâturages

Les superficies allouées aux fourrages s'élèvent à 2 138 hectares, soit une diminution de 1 000 hectares depuis 1993 (tableau 17). L'abandon de terres isolées ou à potentiel limité ainsi que l'abandon de l'élevage dans la MRC de Manicouagan expliqueraient cette baisse. Fait à souligner, cette baisse s'est produite malgré l'augmentation du cheptel bovin dans la MRC de La Haute-Côte-Nord. Cette situation s'expliquerait par trois facteurs, dont l'augmentation des rendements, la mise au pâturage d'animaux dans la région du Lac-Saint-Jean et l'achat de fourrages dans d'autres régions.

Sept exploitations déclarent des ventes de fourrages, dont quatre comme principale source de revenus pour des recettes totales de 40 000 \$.

En ce qui concerne les pâturages, ce sont 1 108 hectares qui y sont consacrés, soit 206 de plus qu'en 1993. L'augmentation du nombre de vaches de boucherie peut expliquer des besoins accrus en pâturage.

TABLEAU 17 : Répartition des superficies en fourrages et pâturages par MRC en 1993 et 2001

MRC	Fourrages		Pâturages	
	1993 (ha)	2001 (ha)	1993 (ha)	2001 (ha)
La Haute-Côte-Nord	2 515	1 824	877	1 041
Manicouagan	605	314	22	40
Sept-Rivières	21	---	3	27
TOTAL	3 141	2 138	902	1 108

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1993 et 2001, MAPAQ

4.2.3 La production de petits fruits

La culture de petits fruits sur la Côte-Nord se concentre principalement dans le bleuets nain, la fraise, la canneberge et la framboise.

4.2.3.1 Le bleuets nain

La production de bleuets nain en bleuetières a connu une croissance importante de 1993 à 2001 (tableau 18). Le nombre d'exploitations a doublé, passant de quatre à huit, alors que les superficies aménagées et exploitées sont passées de 435 à 1 142 hectares. Le rendement moyen (calculé sur la base des trois dernières années) a également doublé, passant de 293 à 577 kilogrammes à l'hectare. La récolte moyenne des trois dernières années (1999, 2000 et 2001) dans les bleuetières s'établit à 223 034 kilogrammes.

Au prix moyen à la ferme de 1,40 \$ le kilogramme (prix vendu pour la congélation), les recettes annuelles moyennes sont estimées à 312 000 \$. Le bleuët récolté en bleuëtère est vendu en majorité à des commerçants pour le marché de la congélation.

La récolte des bleuëts provient aussi de la forêt, plus spécifiquement dans les secteurs de coupes forestières récentes ou incendiés et également sous les lignes de transport d'énergie. On évalue à environ 632 000 kilogrammes (moyenne annuelle) les bleuëts récoltés en forêt au cours des cinq dernières années; cette moyenne devrait atteindre 1 million de kilogrammes par année d'ici cinq ans.

Quant aux superficies aménagées en bleuëtère, elles devraient augmenter de nouveau au cours des prochaines années, notamment par la mise en vigueur d'une entente spécifique conclue entre le CRD Côte-Nord et le gouvernement du Québec favorisant le développement de petits fruits.

TABLEAU 18 : Production du bleuët - Nombre d'exploitations et superficie en 1993 et 2001

	1993	2001
Nombre d'exploitations	4	8
Superficie aménagée et exploitée (ha)	435	1 142
Superficie en récolte (ha)	127	562
Récolte moyenne des trois dernières années (kg)	50 970	223 034
Rendement moyen des trois dernières années (1) (kg/ha)	293,6	577

(1) Le rendement moyen est calculé à partir des superficies en récolte.

Source : données régionales, MAPAQ

4.2.3.2 Les autres petits fruits

La production de fraises occupe une superficie de 15 hectares répartie dans neuf entreprises, une baisse de neuf hectares depuis 1993. La production se fait à parts égales dans les MRC de Manicouagan et de Sept-Rivières. Une production de canneberges s'est ajoutée pour près de six hectares dans la MRC de La Haute-Côte-Nord (tableau 19). Les autres productions de petits fruits comme la framboise sont marginales. Selon les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, les recettes monétaires provenant de la vente de ces petits fruits s'élèvent à 300 000 \$ par année.

Là encore, l'entrée en vigueur d'une entente spécifique sur le développement des petits fruits favorisera un développement dans ces productions au cours des prochaines années.

TABLEAU 19 : Autres petits fruits – Nombre d'exploitations et superficie en 1993 et 2001

	1993		2001	
	Nombre d'exploitations	Superficie (ha)	Nombre d'exploitations	Superficie (ha)
Canneberge	--	--	1	5,7
Fraise	8	24	9	15
Autres	Marginal	--	2	0,2
TOTAL	8	24	12	21

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1993 et 2001, MAPAQ

4.2.4 Légumes de plein champ

Selon le tableau 20, la production de légumes de plein champ incluant la pomme de terre a connu une baisse, passant de 30 à 17 hectares de 1993 à 2001. La pomme de terre contribue pour 12 hectares à cette superficie. Huit exploitations déclarent produire des légumes de plein champ. La production de la pomme de terre, bien que peu importante, est concentrée dans la MRC de Manicouagan. Quant aux autres légumes de plein champ, on les trouve un peu dans toutes les MRC.

Les ventes de légumes sont estimées à 80 000 \$ par année. Peu de développement est prévu dans ces productions.

TABLEAU 20 : Légumes de plein champ – Nombre d'exploitations et superficie en 1993 et 2001

	1993		2001	
	Nombre d'exploitations	Superficie (ha)	Nombre d'exploitations	Superficie (ha)
Pomme de terre	6	16,6	8	12,4
Autres légumes	8	13,7	6	5,0
TOTAL	10	30,3	14	17,4

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1993 et 2001, MAPAQ

4.2.5 Les productions en serres

Selon le tableau 21, le nombre d'exploitations engagées dans les cultures abritées a diminué de 14 à 10 de 1993 à 2001. Les superficies physiques ont également connu une décroissance de 8 000 mètres carrés. La production de plants forestiers (24 000 m²) occupe les plus grandes superficies, suivie de la production de légumes (6 488), en majorité de la tomate (5 012m²).

La production de plants forestiers est réalisée par une seule entreprise dans la MRC de La Haute-Côte-Nord. Quant aux autres cultures abritées, on en trouve dans toutes les MRC. Pour six exploitations, la production serricole constitue la principale source de revenus agricoles.

Les ventes totales sont estimées à 1 000 000 \$ par année. À l'exception des plants forestiers, la production est écoulee localement, directement auprès des consommateurs ou des détaillants. Peu de développement est prévu dans les prochaines années.

TABLEAU 21 : Cultures abritées – Nombre d'exploitations et superficie en 1993 et 2001

	1993	2001
Nombre d'exploitations	14	10
Superficie en plants forestiers (m ²)	23 780	23 780
Superficie en horticulture ornementale (m ²)	N. D.	3 761
Superficie en légumes (m ²)	N. D.	6 488
Superficies totales en serres (m ²)	42 032	34 029

Source : Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1993 et 2001, MAPAQ

4.2.6 Les autres productions végétales

Deux exploitations s'intéressent à la production d'arbres et d'arbustes ornementaux en plein champ et en conteneurs, soit l'une dans la MRC de Manicouagan et l'autre dans la MRC de Sept-Rivières. Les quantités produites sont restreintes.

SECTION 5 PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Les tendances futures de développement de l'agriculture sur la Côte-Nord peuvent se résumer ainsi :

- Croissance importante dans la production et la récolte du bleuets et autres petits fruits (fraise, framboise, canneberge).
- Légère croissance en production laitière (volumes de lait), ovine et de certaines activités agricoles spécialisées (grands gibiers, pisciculture, agrotourisme).
- Stabilité dans les productions bovines, en serres, de légumes de plein champ et de céréales.

PORTRAIT-SYNTHÈSE DE LA PRODUCTION AGRICOLE (1)

Production	Nombre d'entreprises		Ventes agricoles brutes ⁽³⁾	Production et/ou inventaire
	Spécialisées ⁽²⁾	Déclarantes		
Laitière	5	5	625 000\$	187 vaches laitières 101,6 kg/jr quota
Bovine	19	22	1 161 000\$	1 214 vaches boucherie 105 bouillons semi-finis
Cultures en serres	6	10	1 000 000\$	23 780 m ² plants forestiers 6 488 m ² légumes 3 761 m ² ornementale
Horticole de plein champ				
▪ Bleuet (bleuetière)	7	8	312 000\$	1 142 hectares (récolte de 223 034 kg/moyenne 1999 à 2001) 38 hectares
▪ Autres fruits et légumes	8	20	375 000\$	
Céréales et protéagineux	0	28	175 000\$	417 hectares
Fourrages et pâturages	3	41	40 000\$	3 246 hectares
Autres (grands gibiers, ovins, apiculture, chevaux, pisciculture, etc.)	18	--	225 000\$	
Entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ	66	--	3 913 000\$	

- (1) Estimation régionale à partir de la fiche d'enregistrement 2001 des exploitations agricoles et de données de la Financière agricole du Québec
- (2) Principale production (ventes brutes)
- (3) Estimation à partir des inventaires et des prix sur le marché

